

PROVINCE DE QUÉBEC  
Centre

ÉCOLE SANCTA-MARIA

No 127

Procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2021 du Conseil d'établissement de l'école Sancta-Maria à 18 h 30.

Présences : Annie Martel, Audrey Bergeron, Sophie Martineau-Dupont, Karine Masson, Annie Larochelle, François Lessard, et Caroline Rodrigue.

Absence : Hélène Gagnon

Direction : Martin Thériault

**1.0 Nomination d'une secrétaire de rencontre**

Karine Masson agira en titre de secrétaire de la rencontre.

CET2122-001

**2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Annie Larochelle d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1.0 Nomination d'une secrétaire de rencontre
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Informations de la direction
  - 3.1 Document sur les fonctions et pouvoirs du CE
  - 3.2 Formation obligatoire
  - 3.3 Dénonciation des conflits d'intérêt
  - 3.4 Budget de fonctionnement
- 4.0 Formation du nouveau conseil d'établissement
  - 4.1 Nomination d'un président
  - 4.2 Nomination d'un substitut de la présidente
  - 4.3 Nomination d'un membre de la communauté
- 5.0 Procès-verbal
  - 5.1 Approbation du procès-verbal du 15 juin 2021
  - 5.2 Suivi au procès-verbal
- 6.0 Parole au public
- 7.0 Objets d'adoption
  - 7.1 Calendrier des rencontres
  - 7.2 Règles de régie interne
- 8.0 Objets d'approbation
  - 8.1 Liste des activités et sorties éducatives et pré-autorisation des sorties à pied
  - 8.2 Lettre de campagne de financement 21-22 (projet)
- 9.0 Informations
  - 9.1 Parole à la direction
    - Acte d'établissement 22-23, critères et règles pour les inscriptions 22-23)
  - 9.2 Parole aux enseignantes
  - 9.3 Parole au service de garde
  - 9.4 Parole à la déléguée du comité de parents
  - 9.5 Correspondance
- 10.0 Varia
- 11.0 Questions du public
- 12.0 Date et lieu de la prochaine rencontre : 14 décembre à 18h30
- 13.0 Levée de l'assemblée

**Adopté à l'unanimité.**

**3.0 Informations de la direction**

**3.1 Document sur les fonctions et pouvoirs du CE**

La direction nous présente le document.

**3.2 Formation obligatoire**

Martin Thériault nous présente les différentes capsules à regarder obligatoirement d'ici décembre pour les nouveaux membres.

**3.3 Dénonciation des conflits d'intérêts**

Martin Thériault nous présente le document.

### **3.4 Budget de fonctionnement**

Le budget représente 460 \$ pour différents frais (gardiennage, déplacement et goûter).

CET2122-002

## **4.0 Formation du nouveau conseil d'établissement**

### **4.1 Nomination à la présidence**

Sophie Martineau-Dupont propose François Lessard au poste de président.

François Lessard accepte et est élu à la présidence du Conseil d'établissement de l'école Sancta-Maria pour la prochaine année scolaire.

**Adopté à l'unanimité.**

CET2122-003

### **4.2 Nomination d'un substitut à la présidence.**

François Lessard propose Sophie Martineau-Dupont au poste de substitut à la présidence.

Sophie Martineau-Dupont accepte et est élue au poste de substitut à la présidence du Conseil d'établissement de l'école Sancta-Maria pour la prochaine année scolaire.

**Adopté à l'unanimité.**

### **4.3 Nomination d'un représentant de la communauté (42 LIP)**

Le représentant de la communauté pourra être nommé durant l'année. On pense à quelqu'un.

CET2122-004

## **5.0 Procès-verbal**

### **5.1 Approbation du procès-verbal de la rencontre du 15 juin 2021**

Caroline Rodrigue propose d'approuver le procès-verbal du 15 juin 2021 tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

### **5.2 Suivi au procès-verbal**

En juin, il était question que le port du masque serait suspendu mais finalement il est obligatoire depuis le début des classes.

## **6.0 Parole au public**

Aucun public.

CET2122-005

## **7.0 Objets d'adoption**

### **7.1 Calendrier des rencontres**

Le directeur nous présente le calendrier des rencontres pour la prochaine année.

Il est proposé par Sophie Martineau-Dupont d'adopter le calendrier des rencontres du conseil d'établissement tel que présenté pour l'année 2021-2022.

**Adopté à l'unanimité.**

CET2122-006

### **7.2 Règles de régie interne**

Martin Thériault nous présente le document. Certains points sont modifiés.

Il est proposé par Annie Martel d'adopter les règles de régie interne tel que proposé.

**Adopté à l'unanimité.**

CET2122-007

**8.0 Objets d'approbation**

**8.1 Liste des activités et sorties éducatives et préautorisation des sorties à pied**

Martin Thériault ainsi que Annie Larochelle et Karine Masson présentent les intentions des activités et sorties éducatives pour l'année scolaire 2021-2022.

Il est proposé par Annie Martel et appuyé par Audrey Bergeron d'approuver les liste d'intentions des activités et sorties éducatives pour la prochaine année scolaire.

**Approuvé à l'unanimité.**

CET2122-008

**8.2 Lettre de campagne de financement 21-22 (projet)**

La direction présente la lettre et explique à quoi servira l'argent amassé.

Suite au modifications apportées, il est proposé par Audrey Bergeron et appuyé par Annie Larochelle d'approuver la lettre de campagne de financement 21-22.

**Approuvé à l'unanimité.**

CET2122-009

**9.0 Informations**

**9.1 Parole à la direction**

- **Acte d'établissement 22-23, critères et règles pour les inscriptions**

Le directeur présente le document et nous explique les modifications dont l'arrivée de la maternelle 4 ans pour l'an prochain.

**9.2 Parole aux enseignantes**

Karine Masson et Annie Larochelle présentent les différentes activités vécues depuis le début de l'année ainsi que celles à venir pour le mois d'octobre.

**9.3 Parole au service de garde**

Caroline Rodrigue nous mentionne qu'il y a eu une baisse de la clientèle régulière. Elle nous informe qu'elle maintien les pédagogiques thématiques, les enfants apprécient beaucoup. Elle nous présente la vie au service de garde.

**9.4 Parole à la déléguée du comité de parents**

Il n'y a pas eu de rencontre.

**9.5 Correspondance**

Aucune correspondance.

**10.0 Varia**

Aucun point.

**11.0 Questions du public sur le contenu de l'ordre du jour**

Aucun public.

**12.0 Date et lieu de la prochaine rencontre**

Mardi 14 décembre à 18 h 30 à l'école Sancta-Maria.

CET2122-010

**13.0 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Caroline Rodrigue de lever l'assemblée à 19 h 40.

**Adopté à l'unanimité.**